



SOURIEZ VOUS ETES FILMES



Dans le cadre de l'amélioration continue, la direction a annoncé en janvier aux élus CSE, vouloir tourner « des vidéos » dans le but d'améliorer l'ergonomie aux postes de travail des salariés. Présenté comme un outil moderne d'amélioration, les principaux axes d'amélioration recherchés seraient ; l'EHS, la qualité, l'investissement, l'efficacité temps alloué/temps passé, l'innovation pour garder de l'avance.

Les salariés ayant été pris au dépourvu lors des premiers essais sur la ligne modèle AOS, les élus **FO** et **CFDT** ont demandé en CSE de mars que la direction s'explique clairement sur les postes ciblés et d'informer bien en amont les personnes sur les postes où elle souhaite réaliser ces films.

La direction a reconnu un loupé sur l'information des salariés. Elle nous a affirmé que le but n'était pas de filmer le visage des salariés ou qu'il serait flouté s'il n'y avait pas d'autre possibilité, que seules des personnes volontaires seraient filmées, uniquement sur des opérations ciblées et non la journée complète des salariés.

La direction nous a affirmé ne pas vouloir « flicker » les salariés.

Les élus **FO** et **CFDT** ont demandé que la direction garantisse ;

- un délai de prévenance raisonnable des salariés (au moins 24h),
- que la base du volontariat soit respectée sans pression managériale,
- d'éviter au maximum de filmer le visage des salariés,
- de montrer les vidéos aux salariés concernés afin qu'ils donnent leur accord ou non avant de les exploiter.



N'hésitez pas à entrer en contact avec vos élus si vous avez des interrogations ou si vous rencontriez des soucis sur ce sujet.